

LES LABELS ENVIRONNEMENTAUX EN VITICULTURE

Connaître et distinguer les cahiers des charges techniques qui valident les différents labels environnementaux susceptibles de figurer sur une étiquette de vin

Durée

1 jour
(7h)

Date(s)

8 février
2024

Lieu(x)

Suze-la-Rousse

Tarif

240 € HT
288 € TTC

Public visé :

- Vignerons
- Techniciens viticoles
- Directeurs de cave
- Oenologues
- Maîtres de chai
- Personnes en reconversion professionnelle dans la filière

Objectif :

Les objectifs de cette formation en viticulture sont les suivants :

- Connaître et comprendre les cahiers des charges techniques qui valident les différents labels environnementaux susceptibles de figurer sur une étiquette de vin



Programme :

1. Introduction

- Une multitude de labels environnementaux : dans quel but ?
- Comment y voir plus clair pour afficher sur la bouteille le label qui traduit vraiment ce que l'on fait ?

2. Les labels officiels

- Cahiers des charges validés au niveau Européen
- Application et contrôle
- Contraintes techniques

3. Les labels privés

- Origine
- Cahiers des charges
- Engagement du producteur
- Contrôles de certification

Prérequis :

Aucun

Moyens pédagogiques :

Documents pédagogiques –
Diaporamas – Dégustations

Effectifs :

Mini : 8 personnes
Maxi : 30 personnes

Moyens d'encadrement :

L'Université du Vin assure l'encadrement technique de la formation et garantit le choix de l'intervenant spécialisé sur le sujet traité.

Caroline Pozzo Di Borgo

Formatrice

Moyens d'évaluation :

Une synthèse de l'évaluation des acquisitions peut être réalisée oralement lors d'un échange intervenant / stagiaires ou sous forme de questionnaire écrit individuel en vue de la validation de l'apprentissage.

Remise aux stagiaires d'un questionnaire de satisfaction

À l'issue de la formation

Remise au stagiaire d'une attestation de formation

Modalités pratiques :

Lieu des cours :

Université du Vin à Suze-la-Rousse

Accessibilité :

Les locaux et la formation sont accessibles pour les personnes en situation de handicap. L'équipe de l'Université du Vin se tient à votre disposition, en amont de la formation, pour mettre en œuvre les mesures d'accompagnement nécessaires.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter notre référent handicap :

Céline THOMAS 04 75 97 21 30

celine.thomas@universite-du-vin.com

Délai d'accès :

Étude des dossiers par l'organisme de formation et acceptation dans la limite du nombre de participants maximum prévu et des prérequis éventuels.

L'Université du Vin se réserve le droit d'accepter les candidatures jusqu'à la veille de la formation et sous réserve d'une solution de financement assurée et justifiée.

NOMBRE DE STAGIAIRES *

1 stagiaire

Année 2022

TAUX DE SATISFACTION *

95

92 % de satisfaction pour l'ensemble des formations courtes "viticulture"